



LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, *Une responsabilité partagée*



Des efforts constants sont investis en santé et sécurité du travail et ce à tous les niveaux chez AXIMA. Notre objectif premier étant de réduire au minimum le nombre d'accidents et d'éviter des blessures, pouvant parfois être graves, à nos travailleurs. Ces

situations peuvent évidemment se transformer en cauchemar pour les personnes impliquées directement ou indirectement et nous tenons tous à les éviter.

Sans énumérer toutes les responsabilités, j'aimerais rappeler quelques notions de base essentielles au maintien des bonnes pratiques :

- ◇ Un superviseur a la responsabilité de faire appliquer les consignes de sécurité et d'intervenir rapidement et avec autorité lorsqu'il constate qu'un travailleur exécute une tâche de façon non sécuritaire. S'il laisse, en toutes connaissances de cause, un employé utiliser une méthode inappropriée, il peut être tenu responsable, et ce personnellement, en cas d'accident. L'absence de réaction laisse croire à l'employé que le superviseur approuve sa méthode de travail.
- ◇ Le travailleur a la responsabilité de respecter les règles de sécurité et les consignes afin de protéger sa propre sécurité et celle de ses collègues de travail.
- ◇ Le travailleur qui reçoit une directive ou une demande qu'il considère dangereuse pour sa sécurité doit

immédiatement en aviser son supérieur et peut refuser d'exécuter le travail pour des raisons de sécurité (droit de refus).

- ◇ La sécurité des travailleurs ne doit en aucun cas être négligée pour des raisons de productivité, de temps ou de manque de ressources. *Par exemple, les régulateurs d'appareils d'éclairage doivent être remplacés par un électricien ou un apprenti électricien même si cette pratique peut retarder l'intervention.*
- ◇ Le travailleur qui constate qu'un collègue utilise une méthode de travail non sécuritaire doit intervenir auprès du collègue en question ou auprès de son superviseur.

Chacun ayant son rôle à jouer, l'implication de tous est essentielle à l'atteinte de notre objectif commun de réduire au minimum le nombre d'accidents.

Dans le même ordre d'idée, nos clients ont également un rôle important à jouer lorsqu'une situation dangereuse est identifiée et leur est communiquée. Leur participation à la résolution du problème est indispensable et fait d'ailleurs partie de leur responsabilité.

Pour toute information additionnelle à ce sujet, vous avez la possibilité de communiquer avec le service des ressources humaines de AXIMA qui pourra vous offrir son soutien.

Soyons attentifs à ce qui se passe autour de nous et surtout intervenons au besoin...

Pierre Lapointe

Directeur Exploitation

PROGRAMME VISEZ VERT *PLUS*

Comme plusieurs d'entre vous le savez, Boma Québec a lancé officiellement son programme **Visez vert plus** le 28 septembre 2006.

Ce programme est la suite logique au programme **Visez vert** lancé en janvier 2005.

Alors que **Visez vert** permet de reconnaître les efforts des propriétaires et gestionnaires d'immeubles dans la mise en place d'orientations et de plan d'action pour exploiter un immeuble selon les meilleures pratiques environnementales, le programme **Visez vert plus** permet d'évaluer un immeuble pour ses réalisations concrètes en matière d'environnement et de baliser un immeuble en matière de performance environnementale.

L'outil d'évaluation en ligne du programme **Visez vert plus** englobe les dix critères du programme **Visez vert** auxquels s'ajoutent d'autres critères permettant ainsi une analyse approfondie de la gestion environnementale d'un immeuble.

Voici les éléments de ce programme et le pointage accordé pour chaque critère :

1. Énergie 35 % ;
2. Eau 8 % ;
3. Réduction de déchets 11 % ;
4. Émissions dans l'environnement 17,5 % ;
5. Environnement intérieur 18,5 % ;
6. Gestion environnementale 10 %.

De ce pointage on voit le rôle important qu'AXIMA joue dans les

immeubles sous gestion. (± 70 % de la note est accordé au travail d'AXIMA).

Comme nous l'avons fait pour **Visez vert** (où nous avons certifié 19 immeubles incluant nos bureaux sur le boulevard Robert), nous continuerons à être présents auprès de nos clients afin de les aider à obtenir la certification **Visez vert plus**.

Martin Bazinet
Directeur,
Services
technologiques



PROCESSUS ISO – BILAN 2006

Tout au long de cette année nous avons continué d'améliorer nos processus par l'ajout de nouveaux formulaires ou instructions de travail. Entre autres, nous avons implanté une procédure de travail à chaud, une procédure de transfert manuel des inverseurs automatiques en cas de panne et la procédure de détection de fuite de réfrigérant.

Une attention particulière doit être

consacrée d'ici janvier à la fermeture des non-conformités détectées lors des audits internes ainsi qu'à l'application des actions correctives s'y rattachant.

Nous finaliserons d'ici la fin de l'année la vérification interne des instruments de mesure et la préparation à l'audit externe qui devrait avoir lieu en début janvier 2007.

Merci à l'équipe d'auditeurs de cette année qui, comme par les années passées, ont effectué leur travail avec professionnalisme. Merci aussi à tous nos employés pour les efforts soutenus dans leur implication à notre processus ISO.

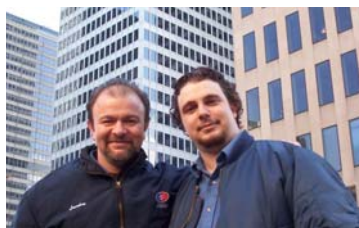
Johanne Jenkins
Acheteur – Coordonnateur qualité

PROGRAMME D'EXCELLENCE ET INNOVATION, 3E TRIMESTRE 2006

Nous sommes heureux de vous présenter notre grand gagnant pour le 3^e trimestre de 2006 relativement au Programme d'excellence et innovation de AXIMA.

Grâce à l'implication, le dévouement et la persévérance, de **messieurs David Bellefeuille-Roussel et Sandro Di Francesco, mécaniciens de machines fixes**, les résultats au tableau de l'efficacité énergétique pour l'immeuble situé au **1080, côte du Beaver Hall** sont remarquables, et par conséquent, les économies d'énergie réalisées affichent une amélioration notable comparativement à l'an dernier. Il s'agit du travail conjoint de toute une équipe et nous remercions tous ceux qui ont contribué à ce succès. Bravo !

Soulignons également l'excellent travail de **messieurs Bernard Gousse et Jean-Claude Spérano, mécaniciens de machines fixes** pour l'immeuble situé au **1981, McGill Collège**. Ils ont solutionné de façon permanente et à peu de frais pour notre



Nos gagnants pour le 3e trimestre : Sandro Di Francesco & David Bellefeuille-Roussel

client un problème d'alimentation en eau domestique. Une initiative qui a d'ailleurs été citée par notre client dans le cadre de son propre programme des bons coups du mois. Félicitation à vous deux !

Aussi, notons le dévouement de **madame Sylvie Blanchet, technicienne ressources humaines**. Au cours du dernier trimestre, elle a reçu les remerciements écrits d'un employé pour son appui lors d'une situation difficile. Merci Sylvie.

Félicitation à tous et merci de contribuer au succès de AXIMA.

Chantal Bilodeau
Directrice
Ressources humaines

GRIPPE AVIAIRE : AXIMA FORME UN COMITÉ DE PLANIFICATION DE LA CONTINUITÉ DES OPÉRATIONS

Depuis le mois de mai dernier, nous avons formé un comité qui a pour responsabilité la planification de la continuité des opérations en cas de pandémie de grippe aviaire ou toutes autres situations d'urgences. Des représentants de divers secteurs dont l'Exploitation, les Services technologiques et le Service des ressources humaines siègent au comité et se réunissent mensuellement. Les principaux objectifs de ce comité sont d'établir un plan d'intervention incluant principalement un plan de contingence de la main d'œuvre, les moyens de prévention afin de diminuer les impacts de la pandémie sur nos employés et clients, les types de services offerts à nos clients en période d'urgence, ainsi qu'un plan de communication. [D'ici là n'oubliez pas de vous laver les mains!](#)

Étienne Fortin
Conseiller SST, Ressources humaines

ACCÈS PARTENAIRE - DU NOUVEAU SUR LE SITE DE AXIMA

Vous remarquerez bientôt des modifications à la section Accès Partenaire (*anciennement « Espace Client »*) de notre site web. En effet, en plus des améliorations apportées à la disposition des renseignements pour nos clients, les employés se verront dédié une section pour diverses informations et références. Une note vous sera transmise sous peu.

Mélanie Senneville
Adjointe administrative, Développement commercial



ÉVÉNEMENTS PASSÉS & À VENIR

5 @ 7 AXIMA

Le 23 octobre dernier se tenait le 5 à 7 anniversaire d'AXIMA dans le décor chaleureux et convivial des 3 Brasseurs centre-ville. Pour l'occasion, nous avons souligné les années de services de plusieurs employés. Vous avez été nombreux à répondre à l'invitation et la soirée fut un grand succès. Merci de votre participation et au plaisir de vous retrouver au prochain événement de AXIMA !

*** À VOS AGENDAS ***

PARTY DE NOËL

Les invitations sont lancées ! Il ne manque que vous... Avez-vous pris le temps de retourner le formulaire d'invitation? Vous avez jusqu'au 10 novembre pour répondre. En espérant vous y retrouver en grand nombre !

Mélanie Senneville
Adjointe administrative, Développement commercial